

Edito

CHÈRES AMIES CHASSERESSES, CHERS AMIS CHASSEURS,

Notre Dame de Paris a brûlé devant la France entière. Tout le monde s'accorde pour dire que c'est notre patrimoine qui est parti en fumée.

Victor HUGO et ses personnages ont ravivé la mémoire des Français : Notre Dame de Paris, c'est notre culture, celle de nos auteurs, acteurs et musiciens du théâtre et du cinéma...

Le patrimoine que nous ont laissé nos aïeux ; cette culture indispensable à notre équilibre, je ne peux que la comparer à notre activité cynégétique multiséculaire que nos parents et grands-parents ont pratiqué fièrement et naturellement.

Ils nous ont laissé cet héritage ancestral pour que nous l'entretentions éternellement. C'est notre devoir de laisser à nos enfants et à nos petits-enfants cet art de vivre, cette passion démesurée et respectueuse de la nature et de ses animaux.

Oui, mes ami(e)s, l'Établissement « CHASSE » ne brûlera pas ! Et si, de temps en temps, il prend des coups, nous le maintiendrons debout comme la Cathédrale de Paris, parce que c'est notre Patrimoine !

L'Assemblée Générale de notre Fédération aura été l'occasion de vivre un grand moment où nous avons senti une forte solidarité entre nous tous.

Cette Assemblée fût celle des Veneurs avant tout. L'enjeu était symbolique mais très puissant puisqu'il nous a permis de nous rassembler autour de nos vraies valeurs.

La chasse est une et indivisible !

La saison cynégétique va bientôt reprendre ses droits avec, notamment, l'approche et l'affût à partir du 1^{er} juin.

Début juillet, vous aurez l'occasion si vous le souhaitez de prendre enfin votre permis national à 200 euros. La nouvelle loi chasse donnera davantage de responsabilités et moyens aux Fédérations Départementales pour la gestion des plans de chasse et des ACCA.

La balle est dans notre camp, à nous maintenant de montrer notre savoir-faire ! La réforme de la chasse va nous donner les moyens d'avancer tous ensemble.

Le 21 août sera un grand moment pour les sauvagins, en espérant que le niveau des eaux, indispensable à nos mares et marais de chasse, soit respecté par les gestionnaires.

Une véritable inquiétude pèse sur nous tous et doit nous faire réagir, tout particulièrement. En effet, pratiquement tous les limicoles, à l'exception des bécassines, viennent d'être classés en « mauvais état de conservation » : vanneaux, chevaliers, mais aussi une espèce de canard : le fuligule milouin.

Nous avons maintenant 3 années devant nous pour mettre en œuvre des plans d'action sur ces espèces pour les garder chassables, sous le principe de la gestion adaptative. A ce sujet, un comité d'experts internationaux vient d'être désigné par le Ministère.

Les battues organisées aux sangliers commenceront cette année le 15 juillet pour être le plus efficace possible au moment où les maïs sont en lait afin d'éviter les

dégâts à cette période, qui sont devenus insupportables.

Va-t-on enfin avoir un paiement généralisé pour tous les territoires chassables ou non, dès lors qu'il y a des dégâts ? Il est indispensable que l'État, les communes et les nouveaux objecteurs de conscience cynégétique reçoivent le même traitement financier que le nôtre. En clair, tout le monde doit payer !

Le projet de réforme supprime le timbre grand gibier national et instaure l'entrée en vigueur de la cotisation territoriale à l'ensemble des départements français, de manière obligatoire, dans les statuts de toutes les Fédérations.

Pour la saison prochaine, notre Conseil d'Administration n'a pas souhaité appliquer cette cotisation territoriale. Cependant, pour la saison 2020/2021, nous serons dans l'obligation financière de réfléchir à sa mise en place.

Cette réflexion sera menée, notamment, lors des réunions d'échanges qui seront programmées afin d'élaborer notre prochain SDGC, qui doit être renouvelé en 2020.

Je vous invite, dès maintenant, à nous faire parvenir vos idées à ce sujet, sur notre site www.chasse44.fr.

L'été arrive à grands pas, accompagné de ses beaux jours. N'hésitez pas à faire de bonnes grillades avec vos amis et surtout n'oubliez pas les saucisses et côtelettes de sanglier.

Baignades au bord de la mer avec vos enfants et petits-enfants ou balade en barque sur l'Acheneau (par exemple) ... Bonnes vacances et profitez bien de l'été qui vous tend les bras.

Amitiés en St-Hubert.

Dany Rose,
Président.

Balade sur l'Acheneau



